

Densification de l'axe ligérien et dynamique localisée de l'espace rural

Depuis 1999, la population du Centre s'accroît de 0,5 % par an. C'est un rythme plus soutenu qu'au cours de la période 1990-1999, qui place le Centre devant les autres régions du pourtour de l'Île-de-France. Ce rebond démographique, lié à un solde migratoire en hausse, est cependant plus faible qu'en province. La densification de population s'étend sur les franges franciliennes et produit désormais une quasi-continuité de l'habitat sur l'axe ligérien qui concentre près de la moitié des habitants de la région. L'Indre-et-Loire et le Loiret sont les départements les plus dynamiques. Les banlieues restent les moteurs du développement urbain. La croissance démographique concerne aussi le périurbain et des espaces ruraux, y compris dans le Cher et l'Indre qui jusqu'alors perdaient des habitants. La population baisse ou stagne dans les villes chefs-lieux de département, à l'exception de Tours.

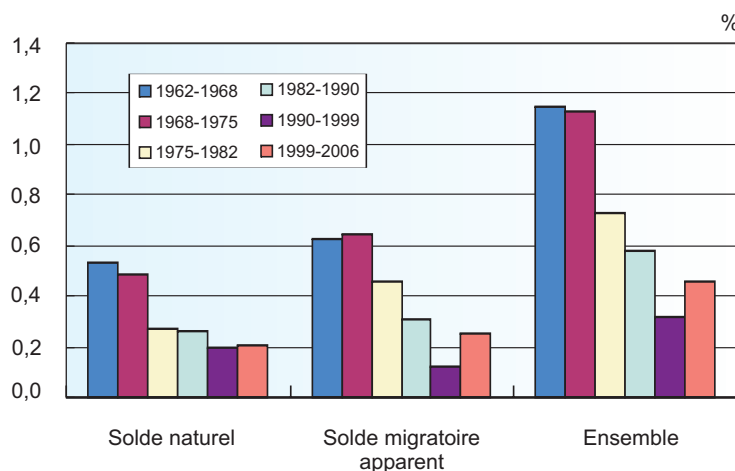
Jean-Marie Durville

Au recensement de 2006, la région Centre compte 2 519 567 habitants, soit 80 000 de plus qu'en 1999 et 660 000 de plus qu'en 1962. Si cette augmentation a été continue depuis 1962, elle a été variable selon les périodes intercensitaires. Une croissance forte de la population de

1962 à 1975 (au taux annuel de 1,1 %) a précédé 24 années de ralentissement démographique. Néanmoins, la région a conservé durant cette période une croissance supérieure à celle de la province. Depuis 1999, la population régionale augmente à un rythme plus soutenu (+ 0,5 %

par an après + 0,3 % entre 1990 et 1999). L'accélération démographique est moins franche en région Centre qu'en métropole, y compris en province (0,7 % après 0,4 %). Le Centre se classe désormais au 12^e rang national des régions en plus forte progression alors qu'il occupait le 3^e rang en 1975.

Contribution des soldes naturel et migratoire à la croissance démographique du Centre depuis 1962



Sources : Insee, Recensements de la population.

Une croissance de la population largement due aux migrations

De 1962 à 1990, la contribution du solde migratoire à la croissance régionale était supérieure à celle du solde naturel. Ce n'était plus le cas entre 1990 et 1999. Depuis, plus de la moitié de l'évolution démographique résulte à nouveau des migrations. Toutefois, la croissance due au solde migratoire, largement supérieure à celle de province et de métropole jusqu'en 1990, est désormais inférieure. Les régions du sud et de l'ouest de la France se montrent beaucoup plus attractives alors que celles

Évolution 1999-2006 de la population dans les départements et les espaces régionaux

	Population		Évolution 1999/2006		Contribution à la croissance régionale en %
	1999	2006	nombre	en %	
Cher	314 388	314 675	287	0,1	0,4
Eure-et-Loir	407 747	421 114	13 367	3,3	16,8
Indre	231 061	232 959	1 898	0,8	2,4
Indre-et-Loire	553 747	580 312	26 565	4,8	33,3
Loir-et-Cher	314 933	325 182	10 249	3,3	12,9
Loiret	618 086	645 325	27 239	4,4	34,2
Axe ligérien	1 128 572	1 178 984	50 412	4,5	63,3
Nord régional	647 484	672 304	24 820	3,8	31,2
Sud régional	663 906	668 279	4 373	0,7	5,5
Centre	2 439 962	2 519 567	79 605	3,3	100,0

Sources : Insee, Recensements de la population.

augmente continûment depuis 1962 pour atteindre 47 % en 2006 (39 % en 1962). Cette évolution s'est faite simultanément à la baisse de la part relative du sud, qui est passée de 35 % à 27 % en 44 ans. La part du nord a légèrement progressé et est maintenant comparable à celle du sud (27 % en 2006 pour 25 % en 1962).

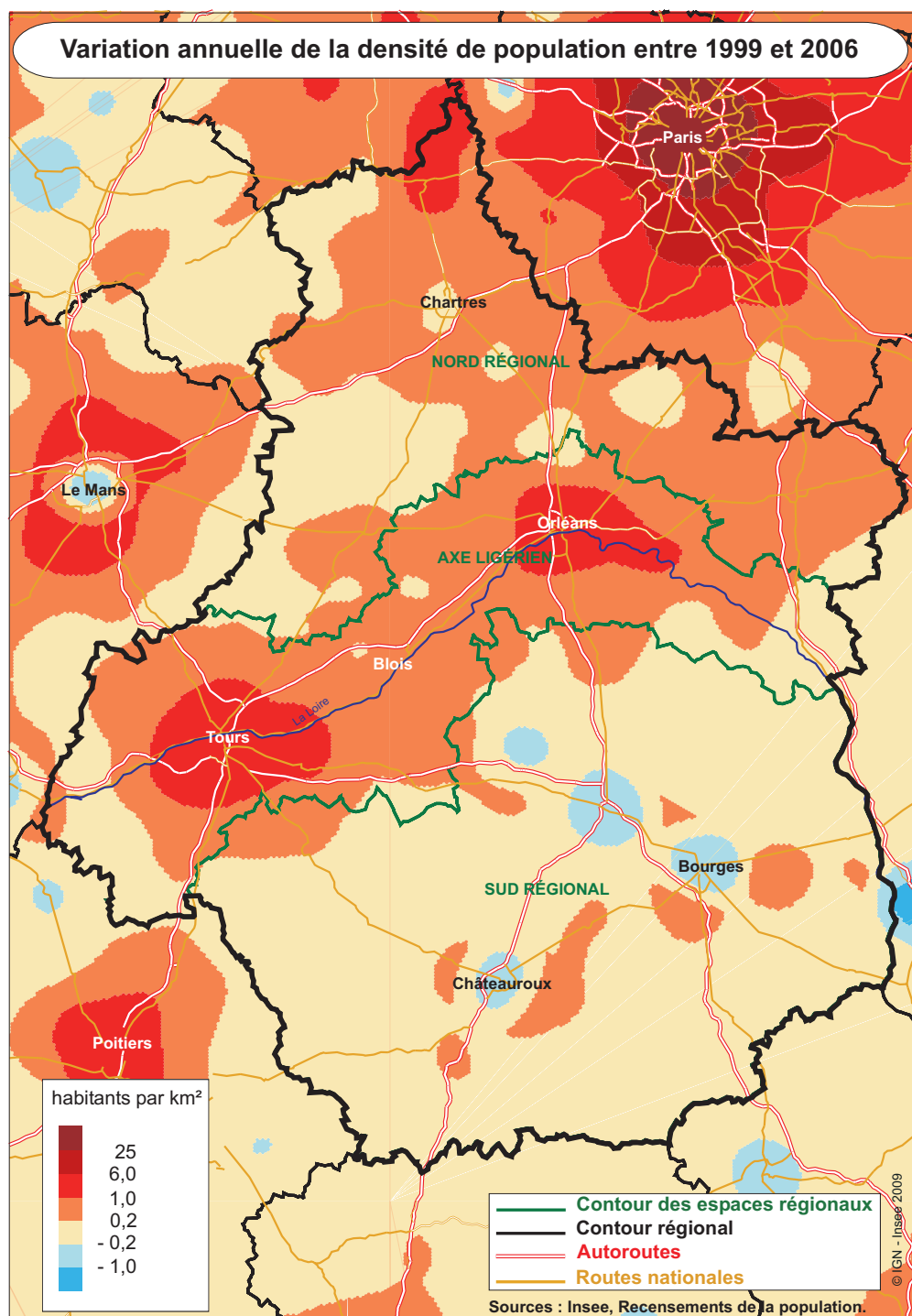
L'Indre-et-Loire et le Loiret contribuent ensemble pour les deux tiers à la croissance régionale, mais aucun département de la région ne perd de population entre 1999 et 2006.

du nord le sont nettement moins. Dans le Centre, le taux d'accroissement de la population dû au solde naturel (+ 0,2 %) est inférieur à celui de la métropole et de la province depuis 1962. Cependant, les naissances l'emportent largement sur les décès sauf dans les départements de l'Indre et du Cher.

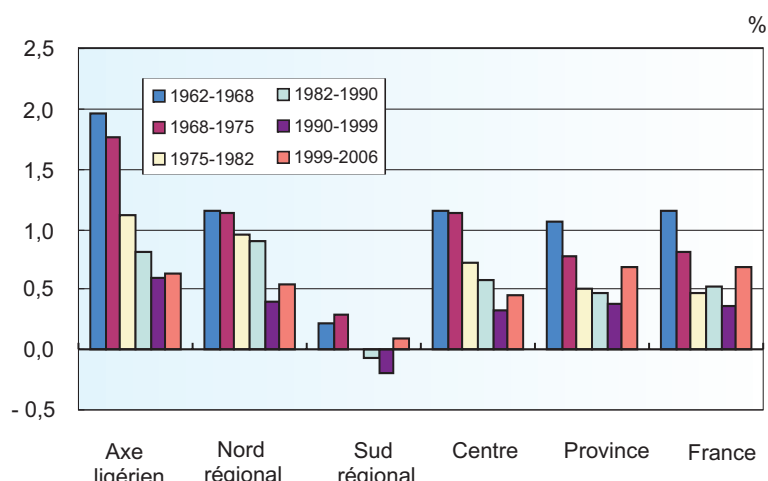
Parmi les régions du Bassin parisien, c'est en Bourgogne puis dans le Centre que le solde naturel contribue le moins à l'accroissement de la population. Cependant, depuis 1968, la région Centre exerce l'attractivité la plus forte de tout le Bassin parisien et bénéficie ainsi de la croissance la plus importante, hormis l'Île-de-France.

Une forte poussée démographique sur l'axe ligérien et les franges franciliennes

L'axe ligérien se développe à un rythme supérieur à la moyenne régionale. Son évolution représente 63 % de la croissance démographique de la région depuis 1999. Avec un taux annuel de près de 2 %, la progression de la population est particulièrement forte sur l'axe ligérien jusqu'en 1975. Elle est plus modérée depuis, et comparable à celle du nord régional. Le sud a perdu de la population de 1982 à 1999. Il en gagne à nouveau et retrouve son niveau de 1968. La part de la population régionale vivant sur l'axe ligérien



Taux de croissance annuels de la population depuis 1962



Sources : Insee, Recensements de la population.

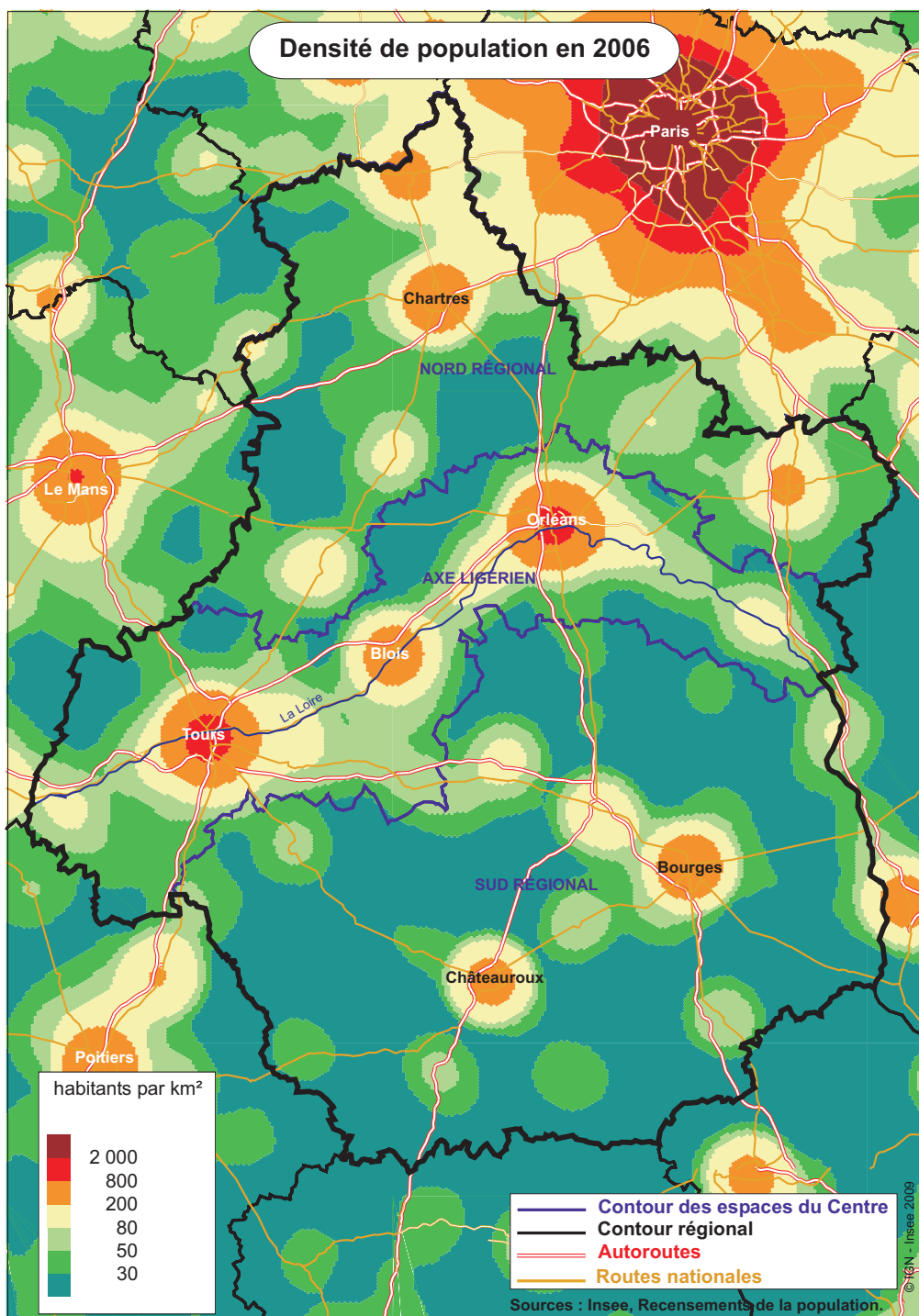
La densité de population a fortement augmenté en région Centre (48 habitants au km² en 1962 et 64 en 2006), comme dans la plupart des régions. Entre 1999 et 2006, la poussée démographique a été forte sur les franges franciliennes et surtout sur l'axe ligérien. Ce phénomène est encore plus marqué dans l'estuaire de la Loire.

La densité régionale reste inférieure à celle de la province (94 habitants au km²) et de la France métropolitaine (113 habitants au km²). Le Centre est une région relativement rurale, notamment dans le sud. C'est la 7^e région la moins peuplée, avec une densité comparable à celle de Midi-Pyrénées (61 habitants au km²) et de Poitou-Charentes (67 habitants au km²).

La densité de population est la plus élevée sur les axes de communication et notamment sur l'axe ligérien, l'Indre-et-Loire et le Loiret ayant des densités voisines de celles de province. Elle est la plus faible dans le sud, où le Cher et l'Indre sont peu denses et comparables aux départements voisins de l'Allier et de la Nièvre. La démographie du sud de la région se rapproche ainsi de celle du Massif Central.

1962-2006 : vers une continuité de l'habitat sur l'axe ligérien

En région Centre, la densification de type urbain (à partir de 80 habitants au km²) se fait progressivement à partir de l'Île-de-France et sur l'axe ligérien. En 1962, les villes chefs-lieux de département sont nettement séparées les unes des autres. Tours amorce une percée vers Blois. En 1968 se manifeste une percée de l'agglomération de Paris vers Chartres. La région de Nogent-le-Rotrou passe le seuil des 80 habitants au km². C'est en 1975 que se confirme le développement de Tours et d'Orléans, la poursuite de la percée de Chartres ainsi que l'accroissement de Gien et de Romorantin-Lanthenay. La densification concentrique autour de l'Île-de-France englobe Chartres en 1982 puis Dreux en 1990. Tours et



Orléans se développent surtout vers Blois. Montargis est englobée à l'Île-de-France à partir de 1999. En 2006, la densification de type urbain produit une quasi-continuité entre Orléans et Tours. Depuis 1962, on n'observe pas d'étalement urbain marqué autour de Bourges, Châteauroux, Blois, Vierzon et Châteaudun, à l'inverse des agglomérations de Vendôme, Romorantin-Lanthenay et Gien plus dynamiques.

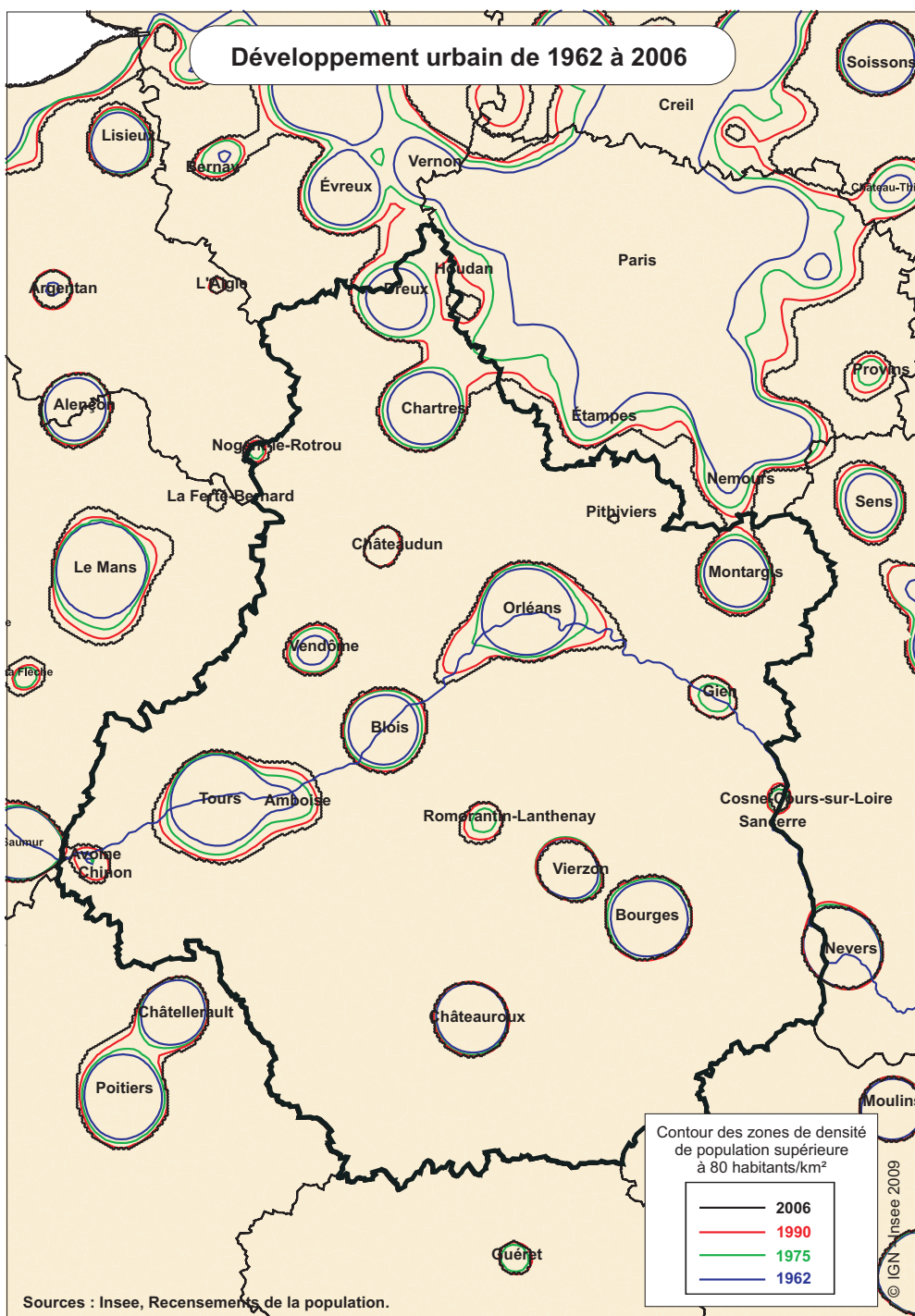
Renouveau localisé de l'espace rural

En 1962, 38 % de la population régionale résidait dans le rural. Après une longue période de décroissance puis de stagnation, la population rurale augmente de nouveau depuis 1999, avant tout dans le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire. La partie la plus rurale de la région reste le sud régional, notamment l'Indre où plus d'un habitant sur deux vit à la campagne.

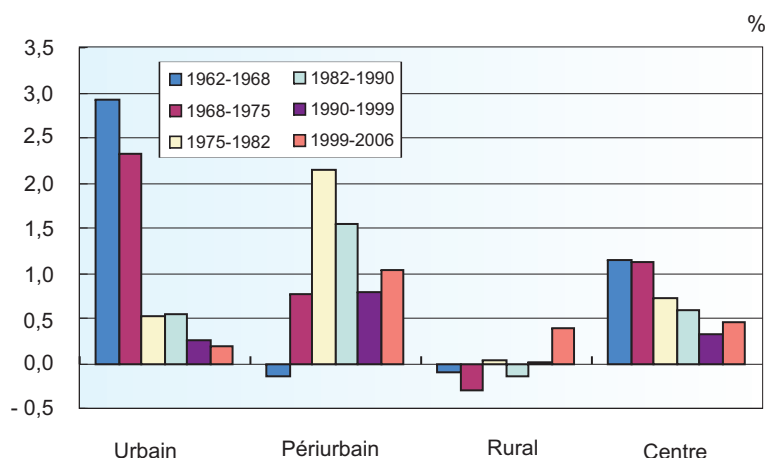
En 2006, cet espace rural régional compte 28 % de la population. Le renouveau de cet espace concerne aussi le sud de la région. Dans le Cher et l'Indre, la population rurale se stabilise après 37 ans de déclin continu et des pertes cumulées de respectivement 18 000 et 32 500 habitants entre 1962 et 1999. Quelque 24 cantons du Cher et de l'Indre gagnent des habitants alors qu'ils en avaient perdu au cours de la période précédente. Il reste cependant des poches de territoire en décroissance comme Lignères et Dun-sur-Auron dans le Cher ou Châtillon-sur-Indre et Ecuillé dans l'Indre.

En 1962, 22 % de la population régionale résidait dans le périurbain. Cet espace poursuit la croissance entamée depuis 1975, particulièrement dans le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. En 2006, 26 % de la population régionale vit désormais dans cet espace, jusqu'à 40 % dans le nord régional.

En 1962, les pôles urbains regroupaient 40 % de la population régionale. Après une phase de fort développement jusqu'au mi-



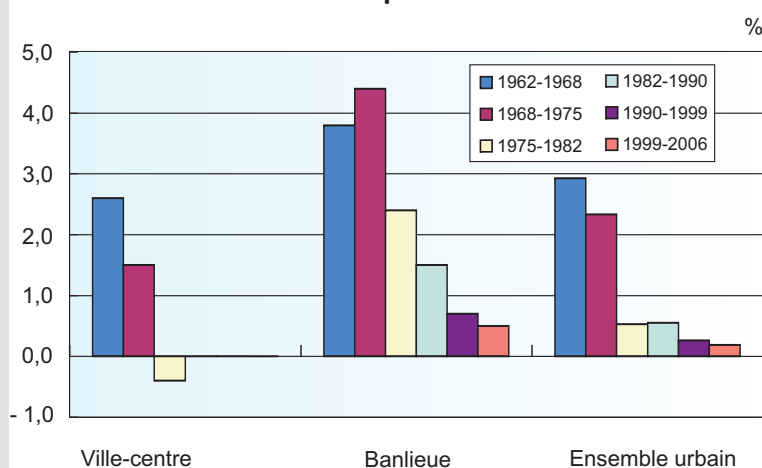
Évolution annuelle de la population selon le type d'espace depuis 1962



Sources : Insee, Recensements de la population.

Les banlieues, moteurs du développement urbain

Évolution annuelle moyenne de la population dans les pôles urbains



Sources : Insee, Recensements de la population.

De 1962 à 1975, la population des banlieues a fortement augmenté (+ 4 % par an). En 2006, 480 000 personnes y résident, soit un habitant de la région sur cinq ; elles sont 2,5 fois plus nombreuses qu'en 1962. La part des personnes résidant en banlieue est plus forte que la moyenne de province dans l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Les villes-centres ont connu une nette augmentation de leur population entre 1962 et 1975 (+ 2,6 % par an en début de période), une baisse en 1982 puis une stagnation jusqu'à ce jour, alors qu'un renouveau s'amorce depuis 1999 au niveau national (+ 0,3 % annuel).

Tours, seule ville chef-lieu gagnant de la population

Évolution de la population des communes de 10 000 habitants ou plus

Département	Commune	Population						Évolution 1999/2006 en %	
		1962	1968	1975	1982	1990	1999		2006
37	Tours	107 544	128 120	140 686	132 209	129 509	132 677	136 942	3,2
45	Orléans	84 289	95 828	106 246	102 710	105 111	113 089	113 130	0,0
18	Bourges	60 632	70 814	77 300	76 432	75 609	72 434	70 828	-2,2
41	Blois	33 838	42 264	49 778	47 243	49 318	49 062	48 487	-1,2
36	Châteauroux	45 063	49 138	53 429	51 942	50 969	49 598	47 559	-4,1
28	Chartres	31 495	34 469	38 928	37 119	39 595	40 402	40 022	-0,9
37	Joué-lès-Tours	8 762	17 826	27 450	34 704	36 798	36 511	36 233	-0,8
28	Dreux	21 589	29 409	33 102	33 379	35 230	31 822	32 723	2,8
18	Vierzon	31 549	33 775	35 699	34 209	32 235	29 723	28 147	-5,3
45	Fleury-les-Aubrais	10 756	13 180	16 842	19 758	20 673	20 702	21 418	3,5
45	Olivet	7 350	7 860	11 568	13 629	17 572	19 209	21 032	9,5
45	Saint-Jean-de-Braye	6 619	7 601	12 120	13 318	16 387	17 757	18 692	5,3
41	Romorantin-Lanthenay	11 777	14 096	16 719	17 692	17 865	18 353	17 572	-4,3
41	Vendôme	13 556	16 157	17 952	17 593	17 525	17 709	17 029	-3,8
45	Saint-Jean-de-la-Ruelle	8 042	12 620	16 359	17 062	16 335	16 560	16 414	-0,9
37	Saint-Cyr-sur-Loire	9 547	11 211	12 478	14 413	15 161	16 096	16 366	1,7
28	Lucé	6 555	11 085	13 721	17 433	18 796	17 723	16 011	-9,7
45	Montargis	15 996	18 225	18 380	16 110	15 020	15 025	15 794	5,1
37	Saint-Pierre-des-Corps	14 172	15 232	18 292	18 313	17 947	15 757	15 651	-0,7
45	Saran	4 386	5 749	8 757	10 104	13 436	14 801	15 543	5,0
45	Gien	9 925	12 264	14 621	16 064	16 477	15 321	15 495	1,1
28	Châteaudun	11 982	14 450	15 338	15 319	14 511	14 556	13 955	-4,1
37	Saint-Avertin	5 010	7 415	8 795	10 115	12 187	14 094	13 931	-1,2
36	Issoudun	13 900	15 108	15 956	14 696	13 859	13 680	13 930	1,8
45	Châlette-sur-Loing	9 531	12 745	13 820	14 961	14 591	13 967	13 026	-6,7
37	Amboise	7 953	8 625	10 680	10 857	10 982	11 461	12 691	10,7
28	Vernouillet	2 112	4 070	8 142	10 318	11 680	11 490	11 779	2,5
45	Amilly	5 468	6 705	8 373	9 478	11 029	11 497	11 667	1,5
18	Saint-Amand-Montrond	10 890	11 495	12 278	12 451	11 937	11 449	11 642	1,7
28	Nogent-le-Rotrou	9 428	11 578	12 806	12 464	11 591	11 531	11 488	-0,4
37	Chambray-lès-Tours	1 810	3 126	5 644	7 357	8 190	10 269	10 526	2,5
28	Mainvilliers	4 068	6 119	8 499	10 068	9 956	10 009	10 331	3,2
37	Montlouis-sur-Loire	3 569	4 169	5 692	6 932	8 309	9 653	10 282	6,5

Sources : Insee, Recensements de la population.

Parmi les six villes chefs-lieux de la région Centre, seule Tours voit sa population augmenter depuis 1999. La population est stable à Orléans et diminue plus ou moins fortement à Châteauroux, Bourges, Blois ou Chartres. Ces évolutions résultent depuis 1999 d'un excédent naturel dans les six villes qui ne compense généralement pas un solde migratoire négatif, à l'exception de Tours où les deux soldes sont positifs.

Alors que dans la moitié des cinquante premiers pôles urbains de France, la ville-centre croît plus vite que la banlieue, c'est le cas uniquement de Tours parmi les six grands pôles urbains de la région Centre.

lieu des années soixante-dix où la croissance annuelle dépassait 2 %, la population vivant en milieu urbain (villes et

banlieues) augmente beaucoup plus modérément.

En 2006, 46 % de la population régionale

est citadine, davantage encore dans l'Indre-et-Loire et le Loiret où la proportion est supérieure à la moyenne de province. ■

Pour comprendre ces résultats

Population légale

Le terme de « population légale » regroupe pour chaque commune sa population municipale (c'est aussi la population statistique), sa population comptée à part et sa population totale, qui est la somme des deux précédentes.

La population calculée au 1^{er} janvier 2006 constitue ce qu'on appelle la population légale 2009. La population légale 2010 aura pour référence la population calculée au 1^{er} janvier 2007.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. La population municipale ne comporte pas de doubles comptes, c'est-à-dire que chaque personne vivant en France est comptée dans la population municipale d'une commune et d'une seule. La somme des populations municipales des communes donne la population de la France. C'est ce concept qui est retenu dans cette publication. C'est aussi sur la population municipale que porteront toutes les données sociodémographiques.

Les définitions détaillées sont consultables sur le site www.insee.fr à la rubrique « Recensement de la population ».

Solde migratoire apparent

La population d'un territoire varie en raison d'événements « naturels » (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose donc sur l'égalité suivante :

Variation totale de la population = solde naturel (naissance - décès) + solde migratoire (entrées - sorties).

En région Centre, l'évolution se décompose ainsi : $79\,605 = 36\,161 + 43\,464$.

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel connu à travers les chiffres de l'état civil. Le solde migratoire apparent correspond en grande partie au solde migratoire. L'exploitation des résultats détaillés du recensement à partir de juillet 2009 permettra de connaître les flux d'entrants et de sortants vers la France ainsi que leurs caractéristiques (âge, activité...).

Le lissage des cartes

Certaines cartes communales sont peu lisibles car elles présentent l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin, des communes voisines pouvant connaître des évolutions contraires. On les lisse pour

en dégager les tendances spatiales.

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, il est égal à 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace urbain** composé des pôles urbains et du périurbain ;

- **l'espace rural** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (agglomération) offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le **périurbain** est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail (communes périurbaines et communes multipolarisées).

Pour en savoir plus

« Des ménages de taille réduite dans des logements plus grands » *Insee Centre Info n° 148* - janvier 2008.

« Bilan démographique 2006 de la région Centre » *Flash Insee Centre n° 14* - janvier 2008.

« La population légale des communes : 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006 » *Insee première n° 1217* - janvier 2009.

« Recensement de la population de 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes » *Insee première n° 1218* - janvier 2009.

« Bilan démographique 2008 : plus d'enfants, de plus en plus tard » *Insee première n° 1220* - janvier 2009.